

ré U. ssir

Spécial
Élections
Novembre
2006

Fédération Syndicale Unitaire - Académie Orléans-Tours



Cher(e)s Collègues,

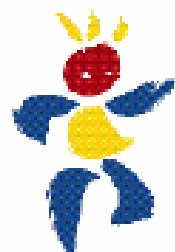
Vous êtes appelés à élire vos représentants dans les instances de l'IUFM Orléans-Tours le mercredi 15 novembre : Conseil d'Administration et Conseil Scientifique et Pédagogique.



Peut-être ce vote vous paraît-il décalé et éloigné de vos préoccupations en cette année de stage ou de préparation au concours. Nous savons que décrocher son concours ou obtenir sa titularisation et réussir son entrée dans le métier sont des objectifs qui mobilisent toute votre énergie.

Et pourtant, qui mieux que des stagiaires et des étudiants peuvent dire dans les instances de l'IUFM les difficultés rencontrées dans les centres, les éléments positifs ou à améliorer de la formation et de la préparation ?

Le SNUipp-FSU considère que les propositions des usagers de l'IUFM doivent être entendues, et les instances de l'IUFM constituent un endroit privilégié pour cela **à condition que vous soyez nombreux à voter !**



Recruter à hauteur des besoins, former mieux sont des défis auxquels le SNUipp et les syndicats de la FSU sont prêts à répondre avec le plus grand nombre d'entre-vous.

C'est aussi l'avenir des IUFM qui s'écrit en pointillés.

La future intégration des IUFM au sein de l'Université peut mener à une dilution de ses moyens, de son potentiel, à la perte d'une identité qu'il faut plutôt renforcer.

L'enjeu est énorme ; celui tout simplement de l'avenir de la préparation des concours, de l'avenir de la formation professionnelle.

Pour la FSU et ses syndicats, l'objectif est non seulement de préserver le caractère universitaire des IUFM, mais aussi de le développer. Il s'agit d'améliorer l'indispensable articulation de la formation professionnelle des enseignants entre la recherche en éducation, l'apport universitaire et le terrain d'exercice, l'école.

Le Conseil d'Administration, le Conseil Scientifique et Pédagogique auront à poser ce niveau d'exigence. La FSU propose aux étudiants et stagiaires de l'IUFM Orléans-Tours de porter ensemble cette ambition.

Une ambition synonyme d'investissement sur l'avenir, au service de la réussite de tous les élèves.

Votez et faites voter pour les listes d'étudiants et de stagiaires présentées par la FSU.



**ÉLECTIONS IUFM ORLEANS-TOURS
MERCREDI 15 NOVEMBRE DE 9H à 17H
ou PAR CORRESPONDANCE AVEC ENVELOPPE T
VOTEZ, FAITES VOTER
POUR LES CANDIDATS PRÉSENTÉS PAR LA FSU**

La FSU : le choix très majoritaire de la profession

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES (décembre 2005)

RESULTATS GLOBAUX

FSU	46,62 %
SE-UNSA	15,22 %
SGEN-CFDT	9,01 %
FO	6,65 %

Premier Degré (Instituteurs—PE)

SNUipp/FSU	45,05 %
SE-UNSA	24,56 %
SGEN-CFDT	7,74 %
FO	7,79 %

Second Degré

SNES/FSU	51,99 %
SGEN-CFDT	11,23 %
FO	6,19 %
SE-UNSA	7,30 %

Éducation Physique

SNEP/FSU	83,78 %
SE-UNSA	6,12 %
SGEN-CFDT	4,06 %
FO	2,47 %

Enseignement Professionnel

SNUEP-FSU	11,34 %
UNSEN-CGT	23,22 %
SNETAA	31,73 %

Tous les 3 ans, l'ensemble des personnels titulaires de l'Éducation Nationale sont appelés à élire leurs représentants aux commissions paritaires nationales et départementales.

Voici les résultats globaux et dans les principaux secteurs (premier degré - second degré - enseignement professionnel — EPS).

Les résultats de ces élections confortent la FSU dans sa position de :

- 1^{ère} fédération de la Fonction Publique d'État
- 1^{ère} fédération de l'Éducation Nationale. Ses principaux syndicats SNES, SNUIPP, SNEP arrivent très largement en tête dans leurs secteurs.

Dans une période très difficile pour le Service Public en général, pour l'Éducation Nationale en particulier, le succès de la FSU et des principaux syndicats qui la composent constitue un nouveau signe très fort adressé par les personnels.

Ces résultats sont obtenus dans le cadre d'une participation au vote qui reste élevée, valident la démarche de la FSU, sa recherche constante de l'unité d'action, sa volonté d'y associer tous les personnels.

Ils marquent aussi une forte adhésion à la FSU qui œuvre pour changer la donne dans les écoles, les collèges et les lycées, pour construire, dans l'unité, des contre-pouvoirs efficaces.

Induire de nouvelles alternatives pour les services publics et au-delà pour toute la société, voilà ce à quoi la FSU s'emploie.

Les prochaines élections professionnelles se dérouleront en novembre—décembre 2008. Elles concernent tous les collègues titulaires.

ÉLECTIONS AUX C.A. DES I.U.F.M.

USAGERS EN FORMATION INITIALE (Novembre 2005)

RÉSULTATS NATIONAUX

FSU	SE-UNSA	SGEN	CGT	AUTRES
49,14 %	25,83 %	8,62 %	9,79 %	6,62 %

AU PLAN DE L'ACADÉMIE ORLÉANS-TOURS

Conseil d'Administration (C.A.)
Chez les étudiants et les stagiaires

	FSU	SE-UNSA	SGEN
Académie	58,06 %	32,13 %	9,81 %

Conseil Scientifique et Pédagogique (CSP)

Collège stagiaires	FSU	SE-UNSA	SGEN
Académie	61,48 %	31,34 %	7,18 %

Collège étudiants	FSU	SE-UNSA	SGEN
Académie	53,56 %	36,07 %	10,37 %

La FSU très largement en tête.

Plus de 58% des voix au Conseil d'Administration et 3 élus sur les quatre sièges à pourvoir.

Au C.S.P., 4 élus sur les 6 sièges à pourvoir : 2 dans le collège U1 (étudiants) et 2 dans le collège U2 (stagiaires).

DEUX PRIORITÉS : ↗



RECRUTER PLUS.

Augmenter les places aux concours. Programmer les recrutements.

Quelques données chiffrées pour mesurer l'absolue nécessité « d'assainir » la situation, pour les nouveaux collègues et les écoles.

Sur les 5 dernières années (2001 à 2005), l'Académie Orléans—Tours a proposé 2267 places aux concours et a dû recruter 1260 collègues classés sur Liste Complémentaire. Dans cette période, plus de 30 % des Professeurs des Écoles ont donc débuté leur carrière (pendant plusieurs mois, voire une année entière), exercé leur métier, avant de bénéficier de la formation professionnelle !

Cette hérésie, qu'aucune profession ne se permet, est pourtant devenue une constante au sein de l'Éducation Nationale.

Anticiper, programmer, « calibrer » les concours est à la portée d'un élève de cours moyen ; le Ministère s'y refuse.

L'annonce (très précoce pour une fois) des postes offerts aux concours 2007 ne permettra aucune amélioration.

Pour l'Académie, c'est un moindre mal, le nombre total de places pour 2007 est équivalent à 2006.

Pour la France entière, la diminution est de 100 places. Départs à la retraite importants, créations de 500 postes (pour plus de 40.000 élèves supplémentaires attendus en 2007), places aux concours très insuffisantes, tout est en place pour un nouveau pic de recrutement sur Liste Complémentaire cette année et les suivantes.



FORMER MIEUX.

Donner aux IUFM les moyens

- ✓ d'une formation professionnelle ambitieuse.
- ✓ d'une préparation de concours plus efficace encore.
- ✓ d'affirmer leur caractère universitaire.

Imposée dans la précipitation la plus totale, la « refonte » de l'année de PE2 donne plus de relief encore à la demande du SNUipp de 2 années de formation professionnelle initiales rémunérées.

Pour apprendre notre métier, pour commencer à l'exercer sur la durée dans le cadre notamment du stage en responsabilité filé, c'est la progressivité qui s'impose.

L'articulation indispensable entre le domaine théorique des recherches universitaires et le domaine pratique des réalités de la classe demande du temps.

Cette exigence est incompatible avec « l'utilisation » des Professeurs des Écoles stagiaires comme « moyens d'enseignement », comme c'est devenu la réalité depuis cette rentrée.

En résumé, il s'agit d'un oui franc et massif au stage filé mais dans le cadre d'une formation professionnelle qui ne se vive pas en apnée, qui ne soit pas uniquement centrée sur l'exercice hebdomadaire du métier, qui donne à la dimension universitaire et à la recherche toute sa place et son efficacité.

La préparation aux concours doit rester de la responsabilité des IUFM. Le SNUipp rappelle son attachement à la PE1 qui doit être une année pleine et entière, et à la dimension professionnelle du CRPE. Quel autre organisme public est en mesure de proposer un cursus permettant de préparer un concours professionnel dont la principale caractéristique est la polyvalence ? Les IUFM ne doivent pas devenir de simples centres de gestion d'enseignants stagiaires mais rester des unités de formation universitaire et professionnelle.

Le SNUipp se prononce pour un élargissement des capacités d'accueil de PE1. Il faut mener une politique volontariste de recrutements et de formation de formateurs (maîtres de conférences, maîtres formateurs, PIUFM, conseillers pédagogiques) permettant d'intervenir dans la formation en nombre suffisant et d'assurer un suivi lors des stages en responsabilité qui ne les placent pas uniquement en position d'évaluateur. Le SNUipp rappelle son attachement aux stages de pratique accompagnée dont la durée a été diminuée ces dernières années.

**Le C.A, le C.S.P. :
Qu'est-ce que c'est ?**

**Le C.A.
ou
Conseil
d'Administration :**

Il se réunit plusieurs fois par an. Il a en charge :

- ↪ la conduite de la politique générale de l'IUFM
- ↪ le vote des orientations et des contenus des formations.
- ↪ le vote du budget.

**Le C.S.P. ou
Conseil Scientifique
et Pédagogique :**

Il se réunit plusieurs fois par an. Il a comme rôle :

- ↪ d'émettre des avis suite à la demande du C.A. sur :
les contenus et les modalités de formation et d'évaluation des enseignements dispensés à l'IUFM.
- la participation de l'IUFM dans les actions de recherche.
- ↪ de proposer des mesures pour améliorer les conditions d'étude et de vie à l'IUFM.

RECRUTER PLUS FORMER MIEUX

PRENEZ LA PAROLE !

**Avec le SNUipp, le SNES, le SNEP, le SNUEP
et le soutien du SNESUP**

Étudiants en 1^{ère} année d'IUFM,
Professeurs des écoles stagiaires,
Professeurs stagiaires des lycées et collèges,

VOTEZ pour les Listes Unitaires présentées par la **F.S.U.**

1^{ère} Fédération de l'Éducation Nationale
et de la Fonction Publique d'Etat.

POUR UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE QUALITÉ.

PROFESSION DE FOI DES ÉLUS

Les Elus des Syndicats de la FSU s'engagent à intervenir au sein du Conseil d'Administration et du Conseil Scientifique et Pédagogique pour :

Rétablir une programmation pluriannuelle des recrutements et recruter massivement pour couvrir l'ensemble des départs à la retraite, pour offrir des perspectives d'orientation claires aux étudiants, pour éviter le recours massif aux listes complémentaires dans le premier degré.

Permettre à tous ceux qui le souhaitent de préparer un concours de recrutement à l'IUFM ; cela suppose de rétablir les pré-recrutements, d'augmenter la capacité d'accueil des IUFM et d'accorder de véritables aides (allocations, aides au logement, préparation AFPS...) pour les étudiants.

Obtenir un suivi faisant des stages de réels moments de formation, et non une stratégie pour économiser des postes (au moins 6000 postes cette année). S'opposer à l'utilisation des stagiaires comme moyen d'enseignement dans le second degré.

Améliorer les contenus de formation, notamment l'articulation entre théorie et pratique, par exemple par l'analyse des pratiques et gestes professionnels. La FSU entend bien intervenir pour que la prochaine intégration des IUFM aux universités, prévue pour janvier 2008, ne se fasse pas au détriment de la formation et qu'elle se traduise par une pratique sur le terrain en lien avec la formation et la recherche.

En finir avec l'inflation des procédures d'évaluation, et travailler à une pertinence et une réelle cohérence de leur contenu. Obtenir plus de transparence quant aux modalités de validation, notamment par la présence de PE2 et de PLC2 aux commissions de validation, en tant que témoins sans droit de vote. La FSU revendique une qualification au niveau Master en fin de formation.

Permettre une entrée progressive dans le métier : une première année de titulaire à ½ service et l'accès à des compléments de formation adaptés aux débutants.

S'assurer que le budget et le nombre de postes de formateurs sont suffisants pour développer une formation de qualité.

Obtenir le remboursement de tous les frais occasionnés par les déplacements.



AGISSONS ENSEMBLE

Avant...

TRANSFERTS de SCOLARITE

Commission Académique du 24.08.06 - Compte-rendu

● **Le contexte :**

Le volume des demandes enregistrées est le plus faible depuis 1999. A l'interne de l'Académie, ce sont 53 dossiers qui ont été examinés ainsi que 11 demandes pour sortir de l'Académie et 2 pour y entrer. La principale explication réside dans le recrutement limité effectué sur Liste Complémentaire en 2005-2006 ; on peut également penser que le travail de « dissuasion » mené par les Inspections Académiques n'y est pas totalement étranger. Des Inspecteurs d'Académie surtout préoccupés par leur « comptabilité interne » et donc très éloignés d'une gestion des personnels digne de ce nom.

● **La pédagogie de la répétition :**

C'est de cela qu'il nous a fallu user et pas qu'un peu pour arriver en partie, mais en partie seulement, à faire comprendre aux Inspecteurs d'Académies, ou plutôt à leurs représentants, qu'ils ne pouvaient pas mettre leur veto à toutes les demandes ou presque comme ils en avaient l'intention au départ ! Ce fut donc très long et très compliqué pour qu'ils finissent par intégrer ce qui relève du bon sens. A savoir que l'intérêt des personnels, celui de la formation initiale, celui des écoles et donc des élèves, en résumé l'intérêt général, commande que nos collègues PE stagiaires soient placés dans de bonnes (ou pas trop mauvaises) conditions pour apprendre leur métier (à l'IUFM), l'exercer (dans les écoles) et vivre aussi (un peu quand même) pas trop loin de leur famille.

Mais que ce fut dur, notamment auprès des représentants des Inspecteurs d'Académie du Loiret et de l'Eure-et-Loir !

● **Les résultats en résumé :**

Dans un tel contexte, ils sont certainement les moins mauvais qui pouvaient être obtenus.

A l'heure où ces lignes sont écrites (samedi 26 août), 21 demandes ont été acceptées. Toutes ces demandes sont des rapprochements de conjoint avec enfant(s) sauf une (rapprochement de conjoint) qui a permis un autre rapprochement avec enfants.

Plusieurs demandes de rapprochements de conjoints avec enfant(s) n'ont pas été acceptées. Elles sont au nombre de 6. Ces impossibilités sont le fait des refus des Inspecteurs d'Académie. Ils en portent l'entière responsabilité.

● **Interventions auprès des Inspecteurs d'Académie :**

Ces interventions ont été effectuées rapidement dans les jours ayant suivi la commission. Elles ont permis de « débloquer » quelques dossiers et de permettre à quelques collègues (pères et mères de famille) d'obtenir satisfaction.

● **Quelques mots en direction de l'IUFM, du Directeur Adjoint M. J.P. Bourgeois et des 6 responsables des sites départementaux :**

Ils seront d'une toute autre nature que ceux adressés plus haut à quelques-uns (pas tous) des représentants des Inspecteurs d'Académie.

Depuis la création de l'IUFM, sa direction et ses responsables de sites ont la conviction qu'il est essentiel de placer les PE stagiaires dans de bonnes conditions. C'est aussi la conviction du SNUipp qui a participé pleinement depuis plus de 10 ans à la réalisation de plusieurs centaines de transferts de scolarité.

Ce vendredi 24 août, les personnes citées plus haut ont beaucoup fait pour éviter le pire, au bénéfice des stagiaires, pour les écoles aussi évidemment.

Nous tenons à les en remercier publiquement à travers ces lignes et donc auprès de tous les PE2 auxquels elles sont destinées.

● **Pour plus de détails, le SNUipp :**

Tous les collègues qui nous ont confié leur dossier ont été informés dans la foulée de la commission.

La transparence, qui passe par l'information la plus complète et en direction de tous les personnels, c'est l'engagement pris par le SNUipp. Ce compte-rendu en est un élément essentiel.

Mais comme il n'est pas possible d'entrer dans tous les détails d'une réunion longue de trois heures, nous vous invitons, si vous le souhaitez, à nous joindre à l'adresse figurant ci-dessous.

N'hésitez donc pas.

SNUipp 41 (Stéphane Ricordeau – Benoît Rousseau)

Tél 02 54 42 28 30 - Fax 02 54 42 56 20 – Courriel : snu41@snuipp.fr

Pendant...



PRENEZ LA PAROLE

Depuis la création de l'IUFM, la FSU a œuvré pour que ces élections ne soient pas traitées comme une « nécessité » obligée par les textes qui régissent les IUFM mais bien comme un moment important de votre scolarité.

La mise à disposition d'une enveloppe T pour chaque électeur constitue une aide à la participation.

De plus, le choix de la date du scrutin, le 15 novembre, coïncidant avec la présence sur le site d'une majorité de stagiaires et étudiants, doit permettre une bonne participation.

Nous concevons cette élection, au même titre que les autres, comme l'occasion de mettre en avant les demandes, les revendications des formés.

« Etre acteur de sa formation » ne peut prendre du sens qu'en prenant la parole et donc en s'exprimant lors de ce vote. La FSU s'emploie dans chaque centre départemental à cerner les enjeux, présenter ses propositions, dialoguer avec les étudiants et les stagiaires.

Au CA, hormis les sièges réservés aux usagers, la FSU possède 3 des 4 sièges réservés aux organisations syndicales. A ce titre, le SNES et le SNUipp siègent au CA.

Il est donc important, pour apporter plus de poids et de cohérence à nos interventions, qu'une majorité d'usagers élus soient issus des listes présentées par la FSU.

Il en va de même pour le CSP.

Aux étudiants préparant le CRPE dans le cadre du dispositif d' « aide à la reconversion professionnelle vers le métier de Professeur des Ecoles »

Cette élection est aussi la vôtre. Vous êtes électeurs au même titre que vos camarades étudiants PE1 et stagiaires PE2.

Le dispositif dont vous bénéficiez vit sa deuxième année. Il est maintenant opérationnel dans les 6 sites départementaux de l'IUFM. Il a en quelque sorte, mais en s'ouvrant à un public plus large, pris la suite du dispositif qui avait concerné les emplois-jeunes.

Nous nous en félicitons d'autant plus que le SNUipp a beaucoup œuvré en synergie avec la direction de l'IUFM pour qu'il existe.

Les résultats du CRPE 2006 ont d'ailleurs montré l'efficacité de cette formation.

Nous vous appelons à voter pour les listes présentées par le SNUipp et la FSU au Conseil d'Administration et au Conseil Scientifique et Pédagogique.

Après...

MUTATIONS en sortie d'IUFM

Nombreux sont ceux d'entre vous qui souhaitent revenir dans leur département d'origine à l'issue de l'année de formation. Une lecture "administrative" des textes ne le permet pas ou très tard (après la rentrée).

Un travail syndical important, consistant au recensement de toutes les demandes dans chaque centre dès la rentrée des vacances de Pâques d'une part et dans les commissions paritaires de chaque département d'autre part, permet chaque année de donner satisfaction à un certain nombre de collègues.

Depuis deux ans maintenant, alors que le Rectorat bloque le processus et le retarde dans des proportions indécentes, l'action du SNUipp, avec les collègues concernés, a permis des avancées appréciables, permettant à plusieurs dizaines de collègues de rejoindre leurs conjoints et leurs enfants, au bénéfice du système éducatif.

Le bon sens commande en effet de ne pas mettre les enseignants dans des conditions qui ne permettent pas de concilier (au moins à peu près) vie professionnelle et vie familiale.

Le rassemblement organisé par le SNUipp devant le Rectorat en Juin dernier et l'entrevue qui a suivi ont permis de progresser. S'il faut récidiver en Juin 2007, nous le ferons.

Nous défendons également l'idée, et l'appliquons, que les demandes de mutation pour rapprochement de conjoints (a fortiori avec enfants) des PE sortants doivent s'examiner prioritairement par rapport aux demandes de titulaires pour convenances personnelles.

Election du 15 novembre 2006

I.U.F.M.

Conseil d'Administration
Conseil Scientifique et Pédagogique

ATTENTION ! CECI N'EST PAS UN BULLETIN DE VOTE

LA
FÉDÉRATION
SYNDICALE
UNITAIRE
DES
PRINCIPAUX
SYNDICATS
NATIONAUX

La
Fédération
Syndicale
Unitaire

et ses syndicats
nationaux
présentent une
liste unitaire de
candidats du
premier et du
second degré
(étudiants, stagiaires).

Première fédération de la
Fonction Publique d'État et
première fédération de
l'Éducation Nationale, la
FSU est aussi majoritaire
dans les Conseils
d'Administration et CSP de
l'IUFM. Ses syndicats sont
aussi les plus
représentatifs parmi les
formateurs.

Le SNES :

Syndicat National des Enseignements
du Second Degré.

C'est le syndicat très largement majoritaire
parmi les enseignants et CPE des lycées et des
collèges.

Il compte environ 75.000 adhérents.

Le SNEP :

Syndicat National de
l'Éducation Physique.

Il syndique les professeurs
d'éducation physique.

Il compte environ 13.000
adhérents.

Le SNUipp :

Syndicat National Unitaire des Instituteurs,
des Professeurs des Écoles et des PEGC
(Profs d'Enseignement Général de Collège).

C'est le syndicat de la FSU qui syndique dans le premier
degré. Les instituteurs, les professeurs des écoles et
les PEGC relèvent de son champ de syndicalisation.

Créé en 1992, il a largement confirmé avec 45% des voix
aux dernières élections professionnelles (décembre
2005) sa place de premier syndicat du 1^{er} degré.

Il compte environ 53.000 adhérents.

Le SNUEP :

Syndicat National Unitaire de
l'Enseignement Professionnel.

C'est le syndicat des enseignants
des lycées professionnels et des
personnels d'éducation des lycées
professionnels.

Le SNESUP :

Syndicat National
de l'Enseignement
Supérieur.

LES CANDIDATS PRESENTES PAR LES SYNDICATS DE LA FSU

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Mathieu DAMERON	PE 2 Chartres (28)
Marie CASTILLO	PLC 1 EPS Orléans (45)
Sarah HAFIANE MERABTI	PE 1 Tours (37)
Loïc MORISOT	PLC 2 mathématiques Chartres (28)

CONSEIL SCIENTIFIQUE ET PEDAGOGIQUE :

COLLEGE U1 (PE1, PLC1, Etudiants CAPLP, CAPEPS)	COLLEGE U2 (PE2, PLC2, CPE 2 ^{ème} année, PLP2)
Carine TRECHAUD-LAMBERT PE 1 Châteauroux (36)	Anouche DER-SARKISSIAN PLC 2 Anglais Tours (37)
Gwenaëlle PEYRET PE 1 Tours (37)	Denis PICHARD PE 2 Tours (37)
Mathieu HENNER PLC 1 Histoire-Géo Tours (37)	Julie SIMONNET PLC 2 EPS Orléans (45)
Valérie MORAZIN GORRIER PE 1 Blois (41)	Marie LEBAS PE 2 Orléans (45)
Rémy GOULAO VALADARES PLC 1 EPS Orléans (45)	Maryline MATYNIA PLP 2 CAB Orléans (45)
Amélie ZEPHIRIN PE 1 Blois (41)	Bénédicte CORTEZ PE 2 Bourges (18)

Voter FSU,

c'est donner
plus de force
à vos
représentants,
pour faire
avancer vos
objectifs :

- Réussir à
l'IUFM
et être
bien formé
pour un métier
passionnant
- Être bien
défendu à
l'IUFM et dans
votre vie
professionnelle.



Comment voter ?

L'administration de l'IUFM Orléans-Tours va faire parvenir à chaque électeur le matériel de vote et les professions de foi à partir du 25 octobre. L'envoi sera effectué à l'adresse personnelle de chacun.

2 votes sont à émettre, l'un pour le **Conseil d'Administration**, l'autre pour le **CSP** dans le collège d'appartenance (U1 pour les étudiants, U2 pour les stagiaires).

Bulletin et enveloppe blancs pour le C.A. ; Bulletin et enveloppe bleus pour le C.S.P.

MODALITES DE VOTE : Elles sont au nombre de 2.

 Le vote par correspondance	A l'aide de l'enveloppe T fournie en indiquant <u>nom, prénom et signature obligatoires.</u> L'enveloppe doit être postée le 14 novembre au plus tard , le cachet de la poste faisant foi. Il est préférable de prendre un peu de marge et donc de poster son vote le 13 !
 Le vote direct	Le jour du scrutin, le mercredi 15 novembre dans chaque centre départemental de 9 H à 17 H.

Dépouillement dans chaque centre départemental, le **15 novembre** à partir de 17 H.

Dépouillement académique vendredi 17 novembre à partir de 9 h 30 avec proclamation des résultats.



Où nous contacter...



Sections départementales et responsables secteurs I.U.F.M.

SNUipp CHER :	Gilles MASSACRIER - Françoise MISSA 5, Boulevard Clémenceau - 18000 BOURGES	TEL. 02 48 70 80 72
SNUipp EURE-&-LOIR :	Hélène BONTEMPS - Olivier THOMAS 3 rue L. Blériot - BP 81125 - Champhol - 28304 MAINVILLIERS Cedex	TEL. 02 37 21 15 32
SNUipp INDRE :	Luc FAURE - Gaël LESCAUD - Brigitte NICOLAS 34, Espace Mendès-france - 36000 CHATEAUROUX	TEL. 02 54 07 61 39
SNUipp INDRE-&-LOIRE :	Simon DELAS - Paul AGARD - Christine GUILLON 57, Bld Heurteloup - BP 2601 - 37026 TOURS CEDEX	TEL. 02 47 61 82 91
SNUipp LOIR-&-CHER :	Benoît ROUSSEAU - Laëtitia JEANDEAUD - Stéphane RICORDEAU 5 rue Alain Gerbault - BP 30836 - 41008 BLOIS CEDEX	TEL. 02 54 42 28 30
SNUipp LOIRET :	Bruno CHIROUSE - Rachel WEBER - Yolande CHAMPAGNE 10, rue Molière - 45000 ORLEANS	TEL. 02 38 78 00 63